

TARIFS 2024

GARDERIES (accueils péri et extra scolaires)

(applicables depuis le 1er janvier 2021 pour les garderies
et le 1er janvier 2023 pour les études)

Tarif par présence le matin ou le soir
(la garderie «post études» est facturée à 50 %)

Ressources mensuelles	Cat.	Famille 1 enfant	Famille 2 enfants	Famille 3 enfants et plus
Moins de 1 677 €	1	1,12	1,01	0,78
1 678 € à 2 128 €	2	2,71	2,44	1,90
2 129 € à 2 579 €	3	3,12	2,81	2,18
2 580 € à 3 029 €	4	3,50	3,15	2,45
3 030 € à 3 480 €	5	3,80	3,42	2,66
3 481 € à 3 999 €	6	4,10	3,69	2,87
4 000 € à 4 999 €	7	4,40	3,96	3,08
5 000 € à 5 999 €	8	4,80	4,32	3,36
6 000 € à 6 999 €	9	5,20	4,68	3,64
7 000 € et plus	10	5,60	5,04	3,92
Communes extérieures	5,60 €			
Présence sans réservation	5,00 € (à ajouter au tarif habituel)			
Dépassement horaire garderie soir	3,00 € (par 1/2 heure de retard)			

En cas de non fourniture du dernier avis d'impôts sur le revenu et de l'attestation de paiements CAF, le tarif maximum sera appliqué.

Pour info. Etudes surveillées/aide aux devoirs : **25 €** (forfait mensuel)